

Bonjour et Bienvenue



DIRECTION DU TRAVAIL



Caisse de Prévoyance Sociale
Te Fare Turuuta'a
Votre Protection Sociale,
Notre Métier



SISTRA
Service Interentreprises
de Santé au Travail



AMT-CGPME

LES PRODUITS CHIMIQUES



Apprenons à les connaître pour bien se protéger !



Le règlement CLP

(Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures)

Le règlement CLP (règlement (CE) no 1272/2008) relative à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, entrée en vigueur le 20 janvier 2009, est **applicable en Polynésie française.**

Il introduit de **nouveaux pictogrammes** et indications de danger, ainsi que des **nouvelles règles de classification des produits chimiques.**

Mise sur le marché et utilisation des produits chimiques

L'importation, la **commercialisation** et **l'utilisation** de substances ou préparations dangereuses

➤ **non étiquetées en français**

ou

➤ **non accompagnées de la fiche de données de sécurité en français**

sont interdites en Polynésie française

Qu'est-ce qu'un produit chimique?

Produits chimiques

Forme pure

Substances chimiques

(acétone, éthanol, white spirit, ...)



Composées de plusieurs substances

Préparations chimiques

(dégraissant, peinture, colle, ...)



Exemples d'agents chimiques générés par des activités

Gaz d'échappement et particules diesel	Réparation véhicules (réglage moteur) <u>Chantiers BTP</u> (gaz d'échappement des engins de chantier) <u>Industries diverses</u> (gaz d'échappement chariots automoteurs diesel)
Fumées de soudage	Toute activité mettant en œuvre du soudage (<u>BTP, Industrie, Réparation, ...</u>)
Plomb et ses composés	<u>Peintres, métalliers, plombiers, démolisseurs,...</u>
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP)	Réparations véhicules : <u>manipulation des huiles usagées</u> (vidange, contact avec les pièces moteurs)
Silice cristalline	BTP: ponçage béton et carrelage <u>Prothésistes dentaires</u> : ponçage, polissage

Les différentes formes des produits chimiques

Les produits chimiques sont présents dans tous les secteurs d'activité sous différentes formes

inodores

incolores



Fumées:
soudage,
échappement
de moteurs...



Aérosol: peinture au pistolet, bombes aérosol désodorisant d'intérieur...

Liquide :

eau de javel, alcool, vernis...

Gazeuse :
monoxyde de
carbone, chlore...

Solide :
plomb, fer,
étain, arsenic...



Poudre ou poussière : colorant, ciment, farine, bois...

Qu'est-ce qu'un Agent Chimique Dangereux?

Présente des caractéristiques de :

- **danger physique**: explosible, inflammable, comburant, gaz sous pression, corrosif, peroxydes organiques, ...
- **danger pour la santé** : corrosif, toxique, nocif, cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction, ...
- **danger pour l'environnement** : toxique pour les organismes aquatiques, dangereux pour la couche d'ozone.

Les dangers des produits chimiques

PRODUITS CHIMIQUES
L'ÉTIQUETAGE ÉVOLUE

 T+ Toxicant	 T+ Very Toxic	
 Xn Irritant	 Xn Harmful	
 C Corrosive	 En Environment	
 F+ Extremely flammable	 F+ Flammable	
 F+ Flammable	 E+ Explosive	

ancienn collection nouvelle collection

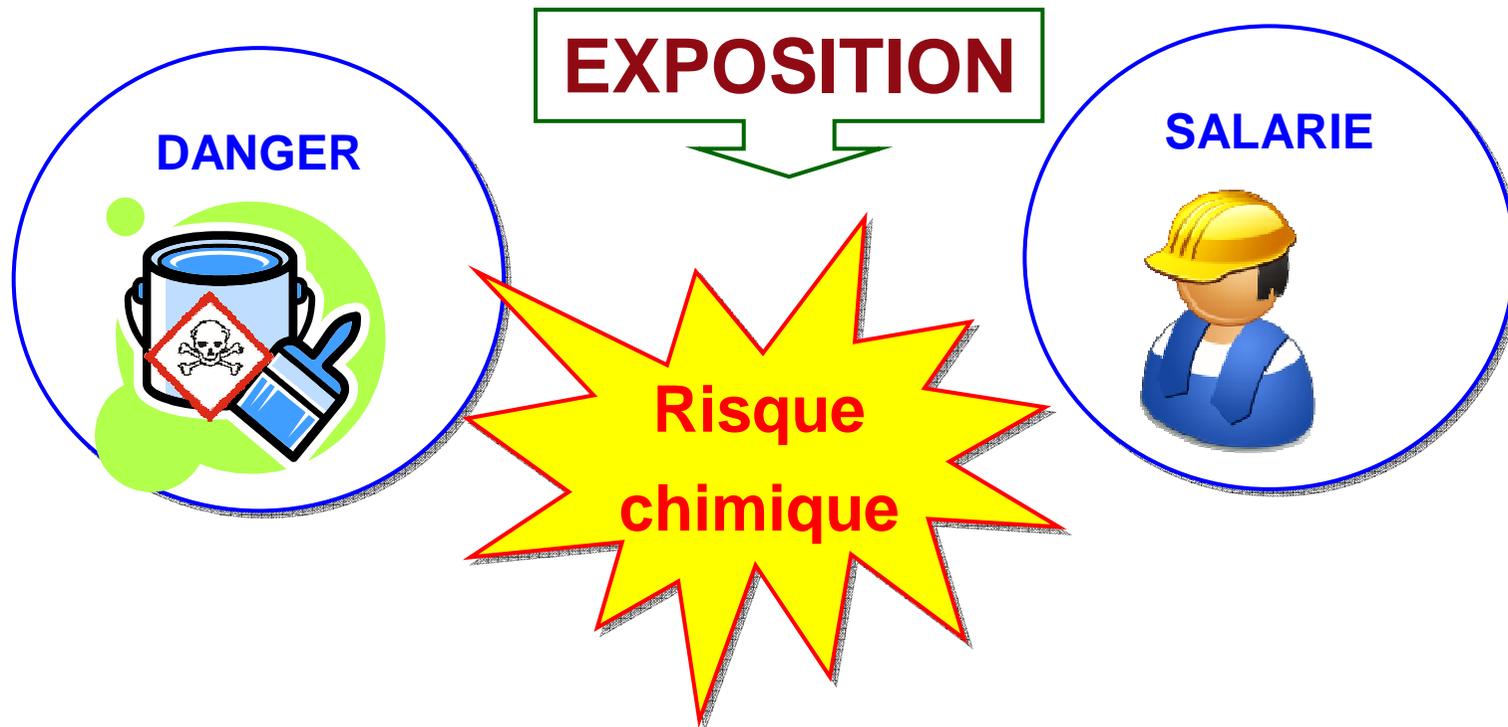
<http://www.alep-prevention.fr/wp-content/uploads/2009/10/affiche-nouveaux-pictos-dangers1.jpg>

Attention le pictogramme ne suffit pas



Ex: Un produit classé « toxicité aiguë » et un produit classé « sensibilisation cutanée » ont le même pictogramme.

Qu'est-ce que le risque chimique



L'évaluation du risque chimique

- **Qui?**
 - L'EvRP incombe à l'employeur
- **Pourquoi?**
 - Il doit assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs
- **Comment?**
 - Identification des dangers chimiques
 - Identification des conditions d'exposition
 - Analyse et caractérisation des risques
 - Mise en place des moyens de prévention
 - Transcription dans le document d'évaluation des risques professionnels
- **Quand?**
 - Lors de l'utilisation de nouveaux produits ou de nouveaux modes d'utilisation et au moins 1 fois/an

TOXIQUES INTERDITS DANS LE BACS GRIS

POINT D'APPORT VOLONTAIRE : Piles, Batteries et Huiles de moteur



▲ PILES



▲ BATTERIES



▲ HUILES DE MOTEUR

POUR TOUTE INFORMATION CONSULTER FENUA MA



▲ ORDINATEURS



▲ TV



▲ TONER / CARTOUCHE D'ENCRE



▲ SOLVANTS / PEINTURE / RÉSINES



▲ AMPOULES / NÉONS

Que faire de
mes
déchets
toxiques ?

Où chercher les informations

- Recommandation CNAMTS : **R409 «Evaluation du risque chimique»**
- **Aide à l'évaluation des risques chimiques: www.seirich.fr**
- Recommandations INRS : **www.inrs.fr**
 - Fiches de donnée de sécurité (FDS) ED 964
 - Liste des produits CMR ED 976
 - Stockage des produits chimiques ED 753
 - Mise en place du dossier de ventilation ED 6008
 - Gants et produits chimiques ED 112
 - Protection œil/visage ED 798
 - Protection contre les explosions ED 4162
- **www.ineris.fr** **www.travailler-mieux.gouv.fr**
- **www.iarc.fr** **www.anses.fr**
- **www.substitution-cmr.fr** **www.quickfds.fr**

Merci pour votre attention



DIRECTION DU TRAVAIL



Caisse de Prévoyance Sociale
Te Fare Turuuta'a
Votre Protection Sociale,
Notre Métier



SISTRA
Service Interentreprises
de Santé au Travail



AMT-CGPME